

**REUNION DE BUREAU « AMAP DE TRILPORT » Le
18 Janvier 2019 à 19 heures**

Membres du BUREAU

CARDOSO Filipe, président
PENA Guylaine, trésorière
MEYER Valérie
SOTTEAU Maurice, responsable distribution
SOTTEAU Michèle, responsable distribution adjoint
CARDOSO Carole, responsable animation
PEREIRA Maëve, référent viande et miel
YEROMONAHOS Isabelle,
MEZE Manuel,
AZEVEDO Carine

Etaient présents :

Filipe CARDOSO, Président
Guylaine PENA, trésorière
Carole CARDODO
Maurice SOTTEAU
Michèle SOTTEAU
Margaux ROZENWEIG
Isabelle YEROMONAHOS
Manuel MEZE
Emilie YASAR

Absents excusés:

Maëve PEREIRA - Valérie MEYER -Carine AZEVEDO

Pouvoir : Valérie MEYER donne pouvoir à Guylaine PENA

Candidature(s) :

Margaux ROZENWEIG, au poste de référent adjointe « Pommes »
Michèle SOTTEAU au poste de Secrétaire.
Emilie YASAR, au poste de référent « fromage »

Ordre du jour

- 1 Redistribution des rôles des Membre du bureau
- 2 Réorganisation de la préparation des paniers de légumes et de la distribution
- 3 Contrat œufs
- 4 Validation de l'achat de cidre
- 5 Panier solidaire
- 6 Soirée Œnologie
- 7 Achat de matériel pour la distribution des légumes

Questions diverses

- D1 Mise à jour des sites AMAP de TRILPORT et page Facebook.
- D2 Information dans la boulangerie MANSART de TRILPORT de la création de l'AMAPAIN »

La réunion commence à 19 heures 30

Candidatures proposées au bureau:

Margaux ROZENWEIG, assistante distribution « pommes » :

10 votes « POUR » (tous les présents + le pouvoir)

Michèle SOTTEAU, Secrétaire en remplacement de Valérie MEYER :

10 votes « POUR » (tous les présents + le pouvoir)

Emilie YASAR, au poste de référent « fromage ».

10 votes « POUR » (tous les présents + le pouvoir)

1) Redistribution des rôles

Filipe CARDOSO est référent légumes et également responsable des nouveaux contrats établis.

Guylaine PENA est Trésorière et assure la coordination de la préparation des paniers de légumes le lundi soir.

Maurice SOTTEAU est Responsable de la Distribution des paniers aux Amapiens le Lundi soir, et assure également la distribution des paniers « fromages ».

Maurice SOTTEAU est référent « pommes »

Margaux ROZENWEIG est référent « œufs », et assistante distribution « pommes »

Emilie YASAR est référent « Fromage », elle remplace Carine et Valérie. Elle enregistrera les contrats « fromage » (Fromagerie GANOT)

Maëve PEREIRA est référent « Miel » et n'est plus référent « viande ».

Carole CARDOSO est responsable des animations, elle devient référent viande (Mr PIVERT).

Validation par 10 votes « POUR » (tous les présents + le pouvoir)

2) Réorganisation de la préparation des paniers de légumes et de la distribution

Pour une meilleure efficacité, et pour garder de la convivialité en préservant le moment d'échange avec les Amapiens à l'occasion de la distribution des paniers les lundis, il semblait important d'apporter des améliorations dans notre organisation.

Ainsi, il est prévu de :

- Demander à nos Maraîchers, Messieurs **Philippe Cluzeau** et **François** d'arriver entre 18h45 et 19 heures.
- Demander aux Amapiens d'arriver au plus tôt à 19H15, voire 19H30.

Ceci permettrait de préparer un nombre suffisant de paniers de légumes, à l'avance, diminuerait l'attente, et améliorerait la fluidité dans notre petit local.

Le local de pesée sera également réorganisé pour permettre une meilleure efficacité.

Validation par 10 votes « POUR » (tous les présents + le pouvoir)

3) **Contrat Œufs (Producteur Mr CLUZEAU)**

Monsieur CLUZEAU propose de nous fournir des œufs « bio ». Ce sont des œufs « extra-frais » (moins de 9 jours).

Les Amapiens qui le souhaitent pourront souscrire un contrat d'une année, pour « une part de ponte », ou plus. En effet, nous parlons de « part de ponte », car suivant les aléas de production nous pourrions avoir certaines semaines 7 ou 8 œufs, et d'autres 5 œufs.

La part de ponte représente une moyenne de 6 œufs / semaines pour un prix de 2,20 euros.

Il y aura 47 semaines de distribution, soit 99 euros pour l'année.

Les premiers œufs seraient livrés entre mi-avril et fin avril.

Les souscripteurs devront apporter **leurs propres boîtes à œufs**, les œufs seront livrés en « plateaux ». Les normes ne permettent pas de fournir des boîtes à œufs.

Validation par 10 votes « POUR » (tous les présents + le pouvoir).

4) **Validation pour l'achat de cidre**

Pour les animations de l'AMAP, il est envisagé d'acquérir quelques bouteilles de cidre. Il s'agit d'un achat ponctuel de 2 cartons de 6 bouteilles. Ceci serait acté après une « dégustation témoin ».

Validation par 10 votes « POUR » (tous les présents + le pouvoir).

4.1 Filipe CARDOSO propose aussi, pour le contrat « pommes » au couteau, de faire une évaluation en juillet 2019. En effet, lors de la mise en place du contrat « pommes », Monsieur Denis nous avait fait goûter des pommes qui ne semblent pas avoir la même saveur que celles qu'il livre aux Amapiens qui achètent les pommes au kilo. Les pommes sont toutes de la même variété (il devait y avoir plusieurs variétés), et ont peut-être eu un souci de garde. Elles s'abîment très vite et ne donnent pas tout à fait satisfaction. Il faudra donc en parler avec le producteur.

Par contre, le jus de pommes, le vinaigre de cidre qui nous sont livrés sont très bons.

5) **Panier solidaire**

Filipe CARDOSO propose la mise en place d'un panier solidaire.

Pour respecter le nécessaire anonymat des personnes à qui l'on viendrait en aide, et après discussion avec les membres du bureau ; il s'avère indispensable de signer une Convention avec la Mairie, via le CCAS.

En effet, ce service connaît les problématiques du public aidé, et cela garantira la confidentialité pour les personnes qui bénéficieraient de ces produits.

Carole CARDOSO rencontrera les personnes concernées par l'élaboration de cette Convention, à la Mairie.

Ainsi, quand la Convention sera signée, nous tiendrons une caisse à disposition des Amapiens, qui pourront mettre dedans les légumes qu'ils offrent. Cela semble judicieux. Il n'y a aucune obligation de donner et le respect de la volonté de chacun sera assuré puisqu'il n'y aura pas de contrôle de « qui met » dans la boîte. Discretion assurée.

Les membres du Bureau valident ces dispositions par 10 votes « POUR » (avec le pouvoir).

6) **Soirée Œnologie (harmonie entre les mets et les vins « bio »)**

Carole CARDOSO propose une animation et une rencontre avec « La brie du vin »

« La Brie du vin » a une page Facebook.

« A travers une dégustation d'une dizaine de vins naturels et biologiques, accompagné de mises en bouche, d'une présentation de la région, de ses cépages, des méthodes de culture, de vinification... vous découvrirez différents styles de vins permettant de mieux connaître l'univers du vin mais aussi vos propres goûts... »

Les dégustations se dérouleraient au lieu indiqué aux dates indiquées (à définir).

- Une participation de 10 euros serait demandée si les mets sont fournis par l'AMAP.
- Une participation de 20 euros serait demandée si les mets sont fournis par l'organisateur.
- Une participation de 3 euros serait demandée pour ceux qui ne boivent pas d'alcool.

Validation par 10 votes « POUR » (tous les présents + le pouvoir)

6) **Achat de matériel pour la distribution des légumes**

Guylaine PENA propose de remplacer les cageots de « récupération » en bois par des caisses en plastique.

Celles-ci présentent l'avantage d'être lavables, et d'être empilables, ce qui faciliterait grandement le rangement à la fin des distributions. Elles éviteraient aussi les difficultés d'entrepôt sur les étagères, et accessoirement elles éviteraient « échardes et autres coupures ».

Il est évoqué la possibilité de demander aux Amapiens d'apporter un sac pour transférer le contenu des caisses plastique qui resteraient à l'AMAP.

Après discussion, il apparaît que cette disposition présenterait des inconvénients et ne serait donc, pas efficace.

La possibilité de demander une caution pour les caisses n'est pas viable non plus, puisque cela nécessite un contrôle lors du retour, ce qui est beaucoup trop contraignant.

Ceci étant constaté, l'achat de 3 jeux de 70 caisses en plastique (environ 2 euros par caisse) va entrer dans la demande de subvention 2019, au titre de « projet ».

Elles seraient achetées en avril 2019, quand la subvention de la Mairie nous sera accordée.

Questions diverses

D.1) Mise à jour du Site AMAP de TRILPORT et de la mise à jour de la page Facebook.

Marie-Louise FERRARO est Responsable Communication et continue la Mise à jour du site.

Isabelle YEROMONAHOS propose de renforcer le service communication en aidant pour les mises à jour de la page Facebook (Photos, recettes...)

D.2 Information dans la boulangerie MANSARD de TRILPORT du pain nouveau « AMAPAIN » créé par Monsieur MANSARD

Ce pain est réalisé avec de la farine « bio » et il est servi lors des animations de l'AMAP. D'où son nom. Il est également en vente à la boulangerie MANSARD.

Carole CARDOSO propose de réaliser une affiche pour promouvoir ce pain à la boulangerie.

Après discussion, il est décidé de ne pas réaliser d'affiche au nom de l'AMAP.

Par contre, Monsieur MANSARD peut faire une affiche et la mettre sur le tableau d'informations qui se situe dans le local de l'AMAP de TRILPORT.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est close à 23 heures.